



THESAURUS
STRATÈGES EN PATRIMOINE

Informations concernant une réclamation

Conformément à l'article 325-12-1 du Règlement Général de l'AMF, le cabinet THESAURUS, Conseiller en Investissement Financier (CIF) membre de la CNCIF sous le numéro ORIAS 07002115, association agréée par l'AMF, a mis en place une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations que lui adressent ses clients existants ou potentiels.

Dans ce cadre et en cas de réclamation le cabinet THESAURUS se doit d'accuser réception d'une réclamation dans les 10 jours de sa réception et d'y répondre dans les 60 jours.

Par ailleurs nous vous rappelons les coordonnées des organismes Médiateurs concernés en cas de non règlement du litige à l'issue de la réception d'une réponse jugée non satisfaisante :

- Médiateur CNCIF :

Yves Alain ACH
01 56 26 06 01
contact@cncif.org
22 rue de Longchamp
75116 Paris

- Médiateur AMF

Mme Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75 082 Paris cedex 02
<http://www.amf-france.org>

- ACPR

ABE Info Service
61, rue Taitbout
75436 Paris Cédex 09
0 811 901 801 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe en France métropolitaine)

<http://www.abe-infoservice.fr>